

Conclusion

Lors de la préparation d'un accord, il est important de prévoir comment les inventions qui résulteront éventuellement des travaux effectués en collaboration seront exploitées dans le commerce. Dans bien des cas, les chercheurs japonais bénéficient de relations plus étroites et plus efficaces avec des entreprises commerciales que leurs homologues canadiens. Ce facteur doit être considéré dans l'élaboration des contrats.